

Info
Janvier 2007

ARSAAC

Quand renaît la Forêt...

**Journal trimestriel
d'informations municipales**

Le mot **DU** Maire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : PROJET PHARAONIQUE OU DEVOIR D'ÉLUS ?

Compétence communautaire obligatoire, le développement économique est un des axes forts de la politique de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire.

Plusieurs raisons à cela :

- c'est le seul moyen de créer de la richesse sur nos territoires
- la taxe professionnelle est la seule ressource propre de notre Communauté de Communes
- Il permet de créer – c'est l'évidence et la priorité – des emplois sur nos communes

Afin de se donner les moyens de nos ambitions, j'ai mis en place au sein de la C.D.C un service spécifique dirigé par Auriane LABATUT, Directrice Générale Adjointe des Services.

Après une étude diagnostique très précise et pertinente, le Conseil Communautaire a rapidement engagé plusieurs actions :

- mise en place d'une signalétique standardisée
- ouverture d'une ligne de crédits pour réalisation des travaux

de mise à niveau des zones d'activité existantes

- mise en place d'un schéma de cohérence entre nos communes afin de privilégier la complémentarité et éviter la concurrence
- définition de sites à agrandir, développer ou créer avec mise en compatibilité des documents d'urbanisme afin de permettre nos objectifs en respectant l'équilibre territorial de la C.D.C.
- recherche de foncier susceptible d'accueillir de nouvelles entreprises tout en respectant l'équilibre territorial de la C.D.C. et un éloignement suffisant des zones habitées.

Sommaire

Photo de couverture : G. Montminoux

Création : M. Rouhet - A. Grimoux

2 - 3 - Edito

**Informations
municipales**

4 - Délibérations du Conseil municipal

Etat civil



5 - 6 - 7 - Le saviez vous

8 - C.D.C. Médoc Estuaire

9 - 10 - 11 - Flash Associations

11 - Vie scolaire

12 - Manifestations futures

Le magazine

13 - Les Arts Martiaux



14 - 15 - Association Forestière. Quand renaît la forêt

16 - 17 - C'était Hier

18 - 19 - Histoire d'Arsac

20 - Memento



ARSAC INFO : Direction de la publication :
M. Gérard DUBO MAIRE D'ARSAC
Comité de rédaction : Commission d'information - Siège social : Mairie
d'Arsac - 1^{er} trimestre 2007 - Tirage : 1200 exemplaires
Création - composition - impression :
Michel ROUHET - Tél. : 05 56 70 24 87 - 06 75 01 57 36
Crédit photos : Georges MONTMINOUX - Dominique Ha

Ainsi:

- deux nouveaux sites vont être créés : Lamarque (P.L.U en cours) et Le Pian-Médoc (P.L.U approuvé) où trois projets ont été adoptés à l'unanimité en Commission Départementale d'Équipement Commercial – (3 projets à indiquer)

- La zone d'activités de Cussac va s'étendre avec des activités complémentaires

- Deux pôles d'activités vont faire l'objet, en 2007, d'importantes études d'aménagement : Ludon à l'Aygue Nègre sur 9 ha, et Arzac à Chagneau (à côté de l'entreprise DECONS) sur 40 ha en vue de commercialiser les terrains début 2008. Dans ces deux communes, les documents d'urbanisme – P.O.S pour Arzac et P.L.U pour Ludon – avaient anticipé ces projets en faisant valider ces secteurs par le S.D.A.U. En effet, il doit y avoir compatibilité avec le S.D.A.U* pour que le document d'urbanisme communal soit accepté.

* S.D.A.U : Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine Bordelaise.

Sur notre commune, il y aura donc aménagement et extension de la zone d'activités de Chagneau. Le Cabinet CREHAM a été retenu par le Conseil Communautaire. Il a pour mission d'une part de concevoir un plan d'ensemble pour toute la zone d'activité en veillant à une insertion cohérente et respectueuse de son environnement et, d'autre part, d'accompagner la C.D.C dans l'aménagement et la commercialisation des 5 hectares immédiatement disponibles.

Ce projet ambitieux que j'assume totalement avec le soutien sans faille de mes amis Conseillers Municipaux et Adjoints est conforme à nos engagements. Il n'a rien de pharaonique. Il est seulement rendu plus facile par la solidarité des communes de la C.D.C et la mutualisation des moyens. Encore fallait-il avoir anticipé, c'est ce que nous avons fait.

Cela va nous permettre, par le biais de la taxe professionnelle unique – seule recette propre de la C.D.C – de se donner les moyens d'améliorer encore la qualité des services proposés à nos concitoyens. Quant on reçoit dans son bureau, comme je le fais régulièrement, des familles en détresse totale, en situation sociale dramatique, la rage de se battre pour trouver des solutions est de tous les instants. Quant on a contribué à redonner du travail, que le sourire revient, que l'espoir renaît, que la dignité est retrouvée, l' élu a la satisfaction du devoir accompli.

J'ai, également, avec tous mes collègues élus communaux ou communautaires, un autre objectif : créer entre 300 et 400 emplois sur la C.D.C dans les 5 ans à venir. Je sais, aujourd'hui, cette possibilité à notre portée. J'y mettrais toute ma détermination. La Domanie d'Arzac est un des premiers actes : projet exceptionnel, très novateur.

Certains esprits perfides ont mis en doute la légitimité de l'implantation de ce complexe unique en France. Si ce projet appartient essentiellement et pleinement à Philippe RAOUX dont je salue le courage, l'esprit novateur et l'intelligence, j'en revendique l'implantation. J'en suis fier pour l'image d'Arzac mais surtout tellement heureux pour ceux et celles qui vont y trouver un travail.

Sur ce dossier, j'ai le sentiment du devoir accompli. Aujourd'hui, je travaille avec conviction et enthousiasme, sur les projets à venir.

Gérard DUBO



Délibérations conseil municipal



Parmi les délibérations du Conseil Municipal, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 21 décembre 2007

Présents : G.Dubo, J.P.Bosc, G.Cazeaux, N.Ducourtioux, D.Ha, M. Hebert, J.F.Inda, D.Lafrenoy, M.F. Lopez, P.J.Mirande David, P.Montcoqut, G.Montminoux, J.C. Perbost, J.J. Peyraube, A.Renouil, E.Sarres, F.Sichel, G.Songy.

Absent : C.Barrière, P.Cagnol, N. Nicollean
Secrétaire de séance : P.J.Mirande David

1 - G. Dubo a fait part de la teneur du rapport de la commission d'évaluation des charges de la communauté de commune Médoc Estuaire :

Attribution de compensation pour Arzac : 144932 Euros.

En ce qui concerne la voirie le budget 2007 prévoit la réfection de l'allée du Comte et de la rue de la Haille.

2 - Le contrat d'assurance du personnel a été reconduit.

3 - Sur proposition de D.Ha, en l'absence de manifestation d'un éventuel propriétaire à l'issue de la procédure de publicité légale, le CM a décidé d'incorporer dans le patrimoine municipal les parcelles préalablement déclarées « biens vacants et sans maître ».

4 - Sur proposition de J.F. Inda la convention de l'ATESAT (assistance technique de l'état en matière d'urbanisme) a été reconduite pour 3 ans.

5 - Afin de limiter la vitesse dans la rue du Gravier et en raison de l'impossibilité technique d'y instaurer un sens unique le CM souhaite étudier la faisabilité de l'aménagement d'un plateau surélevé.

6 - Choix du nom des rues des nouveaux lotissements : Au lotissement du Bois du Luquet la nouvelle voie sera dénommée « allée du clos du Bernada ».

Pour les 4 voies du nouveau lotissement du Lac, le CM souhaitant évoquer la légende des chevaliers de la table ronde a retenu les noms d' « allée de Lancelot, allée de la Dame du Lac, allée de la fée Mélusine, allée du Roi Artus ».

7 - J.C. Perbost a fait part de l'arrivée en Mairie des rapports concernant la qualité de l'eau.



8 - P. Moncoqut a communiqué au CM les effectifs scolaires prévus pour 2007/ 2008 :

Ecole Maternelle 128 enfants (au lieu de 127 en 2006/ 2007)

Ecole Elémentaire 211 enfants (223 en 2006/ 2007)

Ces effectifs ne tiennent pas compte des enfants de résidents des nouveaux lotissements qui ne se sont pas manifestés à ce jour.

9 - Sur proposition de Georges Montminoux, le CM décide

- d'accorder une subvention de 400 Euros à l'ALDFM (section Peinture) et de 100 Euros au CREP;

- de donner son accord de principe sur un partenariat Culturel entre la Commune et la Winery Philippe Raoux

Dominique Ha

Etat civil 2006

Naissances

RAYMOND Antoine, Alain, Francois, né le 27 Septembre 2006 à BRUGES (33)

LACROIX Violette, Clothilde, Philomène, née le 9 Octobre 2006 à BORDEAUX (33)

CHEMLA Arthur, Yves, Gérard, Prosper, Eugène, né le 1er Novembre 2006 à PESSAC (33)

AGGOUN Jénny, le 7 Décembre 2006 à BRUGES (33)

CHARLIER Laurent, Marcel, André, né le 11 Décembre 2006 à BRUGES (33)

CUSOL Emma, née le 8 Décembre 2006 à BORDEAUX (33)

Décès

JONC Joseph, le 14 Septembre 2006 à ARSAC (33)

VIGNOLLES Daniel, le 24 Septembre 2006 à ARSAC (33)

BAUDOIN Veuve MONNET Marie, le 13 Octobre 2006 à LAMARQUE (33)

PARENTEAU Max, le 28 Octobre 2006 à LORMONT (33)

CLISSEY Claude, le 10 Novembre 2006 à BORDEAUX (33)

ORILLET Lucienne, Raymonde, le 28 Novembre 2006 à BORDEAUX (33)

LACOTTE Albert, André, le 5 Décembre 2006 à PAU (64)

RODRIGUEZ Philippe, le 6 Décembre 2006 à BORDEAUX (33)

Rectificatif :

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans le bulletin municipal précédent Monsieur Pierre Montminoux, ancien adjoint décédé en 2000, était né le 19 avril 1913 au Pian Médoc et non à Parempuyre comme indiqué par erreur.

Quelques réflexions et préoccupations du Conseil Municipal

PALMARES DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS de NOËL 2006 -2007

Photos Georges Montminoux



Champagne, Allée du Clos Lalande, Rue de de Lariaud, Allée de Linas et Allée de Toscane.

Le saviez-vous ?

Cette année vous avez été 264 à participer au concours, soit 11 de plus que l'année dernière. Le jury s'est réuni le 5 janvier au soir et ce n'est qu'à l'issue d'une délibération très animée et prolongée fort tard dans la nuit que les gagnants ont été départagés.

La remise des prix a eu lieu le 13 janvier à 19 heures dans la grande salle de la Mairie ; la cérémonie a été suivie d'un apéritif réunissant candidats, membres du jury et élus.

Nous remercions sincèrement tous les participants, ainsi que les lauréats de l'année précédente qui ont accepté de faire partie du jury.

Cette année 5 prix spéciaux collectifs ont été attribués aux quartiers qui ont illuminé notre village, soit par ordre alphabétique : Allée de

A titre individuel, ont été primés :

1er ex aequo : M. et Mme CACHET Serge, M. et Mme ORNON Gérard et M. et Mme PINTO Alain

4 ème : M. et Mme PY Alain

5 ème : M. et Mme BELLAY Christian

6 ème ex aequo : M. et Mme FAURE Gérard et M. et Mme LAVIGNE Francis

8 ème ex aequo : M. et Mme BLANCO Gilles, M. et Mme CASTAGNA Jean Alain et Mme LEHOUX/ M.GASMI Henry

11 ème : M. et Mme SUBERVOLLES Philippe

12 ème : M. et Mme LABARERE Franck

13 ème : Mme MULLE Pierrette

14 ème ex aequo : M. et Mme AUGEAU Elien, M. et Mme CHOUCANE Sébastien et M. et Mme RAMOS Jean-Luc

17 ème ex aequo : M. et Mme LALANNE Christian , M. et Mme PILLARD Marcel, M. et Mme ROMAIN Christian et M. et Mme ZALDIVAR Francis

21 ème : M. et Mme SAVINOT Jean-Louis

22 ème ex aequo : M. et Mme DUPUY Christian et M. et Mme PREVOT Yves

24 ème ex aequo : M. et Mme BEAUFORT Alain et M. et Mme BOSC Roland

26 ème : M. et Mme DURAND Jérôme

27 ème ex aequo : M. et Mme DAURIGNAC Gérard, M. et Mme MORA Cédric et M. et Mme VALLINA Michel



Marie Françoise Lopez



Le 31 octobre, la maison de retraite du Home-Médocain a ouvert ses portes pour fêter dans la tradition HALLOWEEN, cette manifestation chère aux enfants.

Les nounous d'Arsac et les enfants du personnel étaient à l'honneur, autour de la sorcière nommée « Jolie », qui, pour l'occasion, a concocté des potions magiques... qui ont fait chanter tout le monde, résidents et enfants, dans la bonne humeur.

Nos anciens qui ne connaissaient pas cette fête, ont été ravis de voir défiler tous les petits déguisés en citrouilles et autres petits diables...

La matinée s'est terminée par un lâcher de ballons et une distribution de bonbons, merveilles et jus de citrouille (jus d'orange)...

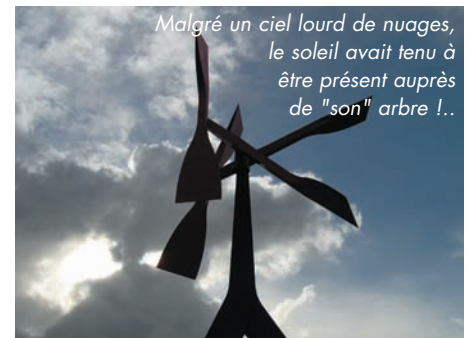
HALLOWEEN AU HOME MEDOCAIN

WINERY PHILIPPE RAOUX :

*en fin de semaine écoulée, de nombreux invités
fêtaient l'arrivée de "l'Arbre du Soleil" inauguré par
Susumu Shingu.*

LA BOUEE DE LA WINERY !

Après les "Ailes de la Terre" installée l'an passé au Château d'Arsac, "l'Arbre du Soleil", seconde réalisation en France de Susumu Shingu, ce sculpteur reconnu dans le monde entier, préside désormais aux destinées de la Winery Philippe Raoux. Cette oeuvre d'acier, haute de 15 mètres, installée au point de convergence des chais, du restaurant et de la boutique, les trois lieux d'activités, déploie ses ailes animées en permanence à l'entrée du site et constitue la belle bouée marquant l'arrivée au Port. Dans ses mouvements, elle adopte le rythme de la nature et, plus particulièrement à Arzac, elle est un hommage au vent et à l'océan tout proche. Si cette oeuvre, créée par l'artiste et réalisée par l'atelier bordelais T21, entre dans la démarche intellectuelle du sculpteur tendant à chorégraphier la respiration du monde, elle fait également partie intégrante du concept architectural de la Winery, s'intégrant remarquablement dans son environnement, son parc naturel entre landes et lacs. Repère d'accueil, "l'Arbre du Soleil" était donc inauguré vendredi après-midi, par Susumu Shingu accompagné de Madame, M. Chambon, de l'atelier T21, et Philippe Raoux, le maître des lieux, en présence de nombreux représentants de la presse et des autorités. Le ciel chargé de lourds nuages avait eu l'heureuse idée d'en écarter quelques-uns afin que le soleil soit présent un court instant pour assister à la naissance de "son" arbre ... Dans leurs interventions, MM. Raoux, Susumu Shingu et Chambon se firent les interprètes de l'assistance pour glorifier l'oeuvre, son originalité et sa beauté artistique, soulignant le lien symbolique important qu'elle allait représenter entre le Vin et le Tourisme ainsi que l'image qu'elle véhiculerait de la Winery Philippe Raoux et du Médoc aux quatre coins de la planète. Sous les applaudissements de l'assistance, Susumu Shingu signait ensuite son oeuvre en y apposant sa griffe avant que les invités, sous la conduite de Patrick Hernandez, l'architecte-réalisateur du concept, ne mesurent l'avancée des travaux en un tour du propriétaire qui s'achevait par un Vin d'Honneur. En cette soirée automnale, la Winery finissait de naître sous la protection de son "Arbre du Soleil", vigile attentif et sans cesse en éveil...



Georges Montminoux.

Le Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement a développé ce service pour permettre de faire prendre conscience aux utilisateurs de fosses septiques de l'importance du bon entretien de leurs installations vis-à-vis des odeurs, des écoulements intempestifs gênant le voisinage et en fin de compte modifiant l'environnement hors sol et enterré et invisible.

Le SPANC

(Service Public de l'Assainissement Non Collectif)

Après les différentes informations publiques, la Nantaise des Eaux va organiser le plan des visites « diagnostiques ».

Un appel téléphonique vous permettra de fixer un rendez vous, puis une confirmation écrite vous sera envoyée.

En cas d'empêchement, un numéro de téléphone vous permettra de déplacer votre rendez vous.

Si vous êtes sur liste rouge, un courrier vous sera envoyé pour vous permettre de choisir la date et l'heure de votre choix.

Pour les installations déjà en place un plan de visite sera mis en place

Pour les demandes de permis de construire l'instruction du dossier « assainissement » sera instruit en priorité.

Pour se faire une permanence « Conseils » est prévue une fois par mois. Le renseignement vous sera précisé lors de votre dépôt de permis de construire à la mairie.

Souhaitant que ce service vous apporte une meilleure connaissance de votre installation et que vous accorderez au technicien de la Nantaise des Eaux le meilleur accueil possible nous espérons vous apporter le meilleur service possible.

JC Perbost , président du SIEA

RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'ENQUETE DE RECENSEMENT DE LA
POPULATION DE LA COMMUNE D'ARSAC SE
DEROULERA DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2007.
MERCİ DE BIEN VOULOIR RESERVER LE MEILLEUR
ACCUEIL A NOS AGENTS RECENSEURS.



les cinq agents-recenseurs d'Arsac : de g. à d., assises, Arlette Chavanne et Christiane Durou; debout, Dominique Cacheur, Audrey Cammilléri et Valérie Chazarin.

LE PARC DU MATERIEL MUNICIPAL :

deux véhicules neufs viennent de le compléter !

Après un tracto-pelle en 2001, un camion avec grue et ses annexes en 2003, une tondeuse auto-tractée et du matériel de jardinage en 2005, cette année le parc du matériel municipal s'est enrichi d'un tracteur et de son épaveuse ainsi que, ces derniers jours, d'un camion avec benne pour les jardiniers. Ainsi donc, sans dépenses "pharaoniques", le parc du matériel municipal comprend désormais un tracto-pelle, un camion avec grue, deux camions avec plateau et benne, trois tracteurs et leurs annexes et tondeuses et matériel de jardinage sans oublier deux véhicules légers de service. L'arrivée du matériel neuf était l'occasion d'une manifestation aux ateliers-garages municipaux et réunissant le personnel et les élus. Une réunion au cours de laquelle chacun a pu apprécier la qualité de ce parc permettant un travail apprécié par l'ensemble de la population. C'est ce qu'ont souligné les responsables au cours du Vin d'Honneur clôturant cette visite du 10 novembre dernier.



une partie du parc municipal avec personnel et élus.

Georges Montminoux.



Travaux communaux

De nombreux travaux communaux ont été réalisés lors du dernier trimestre :

- Nettoyage des bords de routes et chemins, ainsi que de toutes les passes forestières ;
- Nettoyage de la forêt et de l'entrepôt des Monteils ;
- Entretien des espaces verts, abords des espaces publics et monuments ;
- Plantation des fleurs de printemps ;
- Réparation et remise à neuf des sujets et mise en place de l'ensemble des illuminations communales ;
- Entretien permanent du matériel, des bâtiments et installations ainsi que des routes ;
- Prêt, transport, mise en place et récupération du matériel destiné aux manifestations associatives.

Georges Montminoux

LA SCLERODERMIE, maladie orpheline

La sclérodermie est une maladie rare mais sévère qui affecte la peau, mais aussi dans sa forme généralisée ou systémique, les organes internes, pouvant mettre en jeu le pronostic fonctionnel et vital du malade.

En France, les recherches actuelles donnent une estimation de 5 à 10 000 malades dans notre pays.

- 3 femmes pour 1 homme sont touchées.
- La maladie n'est pas exceptionnelle chez l'enfant.
- La maladie n'est ni contagieuse, ni transmissible, ni héréditaire.

L'Association des Sclérodermiques de France reconnue d'utilité publique, aide à soutenir les malades et contribue à faire reculer l'isolement des patients en créant une chaîne de solidarité et d'écoute.

- Pour contribuer à promouvoir le Recherche Médicale
- Rassembler le maximum de connaissances sur la sclérodermie et le maximum de moyens pour la vaincre, mener des actions de sensibilisation et interpeller les pouvoirs publics.
- A terme : éradiquer la sclérodermie.

Pour contacter la déléguée régionale de l'association téléphonez au 05 63 60 63 68

Nouvelles de la C.D.C.

Médoc Estuaire

Communauté de communes

VOIRIE

Après examen technique et analyse des bandes de roulement des voies communautaires prévues dans la 2ème tranche du programme de voirie de la CdC Médoc-Estuaire, l'enveloppe globale du coût des travaux s'est trouvée augmentée de près de 70 % (pour atteindre près de 2500 K€ TTC).

Les travaux sont prévus se dérouler au printemps et à l'été 2007 ; le bureau ayant accepté le principe de réaliser la totalité du programme (2ème tranche).

Sur la commune d'Arsac, trois voies sont concernées :

- 1) L'allée du Comte (3015 m) ;
- 2) La rue de Guiton, partie mitoyenne avec Macau (72 m) ;
- 3) La rue de La Haille (275 m).

Le coût des travaux de ces trois voies est évalué à 429 K€ HT (soit plus de 500 K€ TTC)

Georges Montminoux



POLICES MUNICIPALES

La compétence de police municipale a été transférée à la communauté de commune « Médoc Estuaire ». Les polices des 11 communes sont désormais installées au siège de la CDC au 26 rue de l'abbé Fremont à Arsac. Le public y est accueilli de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures.

Le numéro de téléphone à utiliser en cas de besoin est le 05.57.88.95.95. aux mêmes heures.

LA RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

L'ancien presbytère, bâtiment communal vient de faire l'objet d'une nouvelle tranche de travaux de réhabilitation. Cette belle construction en pierre est l'un plus ancien bâtiment d'Arsac.

Le premier étage où était logée précédemment une institutrice avait été remis en état il y a 2 ans. La restauration du rez-de-chaussée vient de s'achever; après travaux de remise aux normes, aménagement d'un accueil, de bureaux et d'une salle de réunion ; une partie a été louée à la communauté de commune « Médoc estuaire » ; la nouvelle salle de catéchisme a été remise à disposition de la paroisse.

Le montant global des travaux pour le rez-de-chaussée est d'environ 70000 Euros.

L'achèvement de la réhabilitation complète du bâtiment, avec le ravalement des façades extérieures, est prévu.



Dominique Ha

Flash Associations

Commissions des associations

Informations associatives

Lors du trimestre passé, la commission des associations a réalisé les travaux relatifs à la mise en place du matériel destiné au bon déroulement des manifestations associatives. En septembre, elle a attribué les salles et autres installations permettant le bon démarrage de l'année sportive et culturelle. Enfin, les 18 et 25 novembre derniers, les entretiens périodiques avec les associations ont défini les divers projets associatifs et les besoins de chacun. Se déroulant dans un bon esprit, ils ont permis à la commission de proposer au C.M. deux subventions :

- une de 100 euros pour le C.R.E.P. et une de 400 euros à l'A.L.D.F.M. (atelier de peinture). Elles ont été acceptées. Les prochains entretiens sont prévus les 10 et 17 mars 2007.

Georges Montminoux



Arts Martiaux

TROIS JEUNES KARATEKAS MEDAILLES :

Lors des dernières compétitions de jeunes de la ligue de Karaté, le 19 Novembre, en la Salle des Ecus, au Bouscat, trois jeunes

arsacais sont montés sur le podium :

- En Coupe de Ligue Kata-Juniors, et pour sa première épreuve officielle, Mélanie Lauroua termine 3^e;
- En Coupe de Ligue Combinée des Minimes, Dorian Dada et Clément Canet obtiennent aussi une belle troisième place .



Avec les félicitations de leur éducateur, Christian Maina, (notre photo), ce dernier n'a pas manqué de rappeler à ces jeunes sportifs la valeur sportive et humaine de cette première médaille soulignant que les progrès, dans le travail assidu et constant, doivent les conduire à la plus haute marche du podium. Un objectif que tout sportif doit cultiver !

Section Karaté : Mardi et jeudi; de 19h30 à 21h00, au dojo
Contacts : Madame Canet, tél 05 56 58 89 30.

Légende photo : les trois jeunes médaillés félicités par leur éducateur Christian Maina.

Georges Montminoux.

JUDO : DÉBUT DE SAISON REMARQUÉ ET REMARQUABLE

On constate l'inscription de nouveaux adhérents au sein de notre section judo comptant désormais une cinquantaine de judokas rapidement sollicités par les tournois de Bassens et de Pauillac, nos compétiteurs se sont vite illustrés en accédant aux trois premières marches du podium.

TOURNOI DE BASSENS :

Pirame Céline, 1^{ère} - Saynac Gabriel, 1^{er}
Sauldubois Nathan, 2^{ème} - Chouchanne Thibault, 2^{ème}
Laudie Maximilien, 3^{ème}

TOURNOI DE PAUILLAC :

Saynac Raphaël, 1^{er} - Saynac Gabriel, 1^{er}

Chouchanne Thibault, 1^{er} - Pirame Céline, 2^{ème}
Sauldubois Nathan, 2^{ème} - Blanco Pierre, 2^{ème}
Plante Carla, 2^{ème} - Laudie Maximilien, 3^{ème}
Dotal Hugo, 3^{ème} - Delanchy Alban, 3^{ème}
Laclarc Axel, 4^{ème}

De plus, nous vous informons que notre association a participé à une action de partenariat avec deux classes de maternelle, permettant ainsi à vos enfants de découvrir et de partager une séance de jeux d'opposition dans l'enceinte du dojo.



Tenons à remercier tout particulièrement la Directrice de l'école maternelle qui a répondu favorablement à notre demande pour la découverte de ce sport et aux maîtresses des classes de grandes sections et moyennes/grandes sections.



Le Club de Langues

Lors de la soirée rencontre du mardi 12 décembre, LE CLUB DE LANGUES a accueilli tous les adultes des groupes d'anglais autour d'un cocktail. Ce moment de grande convivialité s'est déroulé en anglais pendant toute la soirée. Tous les niveaux étaient représentés et chacun s'est exprimé en anglais avec humour et amusement. Pour les enfants, un goûter a été organisé à la suite d'un film étudié lors des séances. Chaque groupe d'espagnol s'est réuni pour un dîner de Noël. Nous renouvelerons ces rencontres linguistiques à chaque fin de trimestre.

HAPPY NEW YEAR ! FELIZ NUEVO ANO ! BONNE ANNEE 2007 !

Pour toute information, vous pouvez contacter Frédérique Terrasse au 05.56.70.20.07 ou Colette Renoud au 05.57.88.99.18

Club de Langues d'Arsac – Mairie – 33460 Arsac - Local près du dojo – Tél. 05 56 70 20 07
e-mail : fterrasse@wanadoo.fr

Alternative et Proximité

Association de parents d'élèves du collège d'Arsac

Pour agir localement et de façon indépendante dans l'intérêt des élèves du collège, nous avons créé notre association en 2005 avec les parents qui partageaient cette même motivation.

Par le biais de nos bulletins d'informations distribués à chacun des élèves, nous sommes le relais privilégié entre les familles et l'établissement scolaire, et partageons ainsi les informations utiles et intéressantes auxquelles nous accédons à travers notre participation à tous les comités qui nous sont proposés. Si vous aussi, vous vous intéressez à la vie du collège ou même voulez y participer, alors venez rejoindre notre équipe dynamique et volontaire de parents d'élèves, vous serez toutes et tous les bienvenus.

Alternative et proximité, 12 avenue de Ligondras
33460 Arsac.

Mél : alternative-et-proximite@hotmail.fr

Le bureau : Président Thierry Namur
Vice-président Marc Boyer - Trésorier : Pascal Mercier
Secrétaire : Carole Del Piano

Les Amis du Sescas

L'année s'est parfaitement bien terminée avec le repas au Domaine de Cordet et le concert offert par « Chante Colombe ».

L'année 2007 a débuté le Jeudi 4 janvier avec l'Assemblée Générale et la galette des Rois à la RPA.

Il a été fait état du programme des animations et voyages pour 2007 selon le calendrier suivant :

Jeudi 8 février : les crêpes à la RPA à 16 heures 30

Lundi 9 avril : l'omelette géante à Cordet à partir de 10 heures 30.

A cette occasion toutes les bonnes volontés pour aider sont acceptées.

Du 26 mai au 2 juin : voyage de 8 jours dans la région de la Baule
Une information spécifique sera donnée aux participants à partir de janvier.

Dès maintenant vous pouvez retenir vos places.

Jeudi 7 juin : Fête des Mères à la RPA à partir de 16 heures 30

Il est aussi programmé

le concours de belote vers avril (date à déterminer)

un voyage de 3 jours et 2 nuits à Versailles en août, (date à déterminer)

en novembre le loto au Domaine de Cordet (date à déterminer)

Il y aura d'autres propositions selon l'opportunité au cours de l'année

Ce programme a été concocté par votre bureau.

Vous êtes tous conviés à nous rencontrer et à participer à ces animations.

jc Perbost



Cyclo Arsac

Le club CYCLO a tenu son assemblée générale le 25 Novembre.

Presque toute la section était présente, Le bilan moral et financier ont été appréciés par tous les adhérents et le bureau a été reconduit pour une nouvelle année.

Mr GOUINEAU Jacky :	Président
Mr VIAUD Pierre Yves :	Secrétaire
Mr CLARET Robert :	Trésorier
Mr RAPAU Jean Claude :	Délégué Sécurité

Cette Année 2006 a été bonne en découverte

Le calendrier de la saison 2007 a été élaboré le Samedi 16 Décembre

A titre expérimental quelques cyclos vont essayer dans le courant de l'année 2007 de faire un petit périple de 500 km (ARSAC en Médoc --- ARSAC en VELAY)

Une autre nouveauté au sein du club, 3 sorties VTT nocturnes seront au programme 2007 des informations complémentaires seront apportées au début de l'année .

Egalement 3 cyclos vont participer au stage à NERAC afin d'obtenir le brevet fédéral d'initiateur VTT.

D'autres informations seront révélées lors de la reprise de la saison 2007 soit le Dimanche 14 Janvier 2007 à la salle de Soubeyran à 15 h. Les personnes qui veulent pratiquer soit le vélo route ou VTT seront les bienvenus.

Il est toujours possible de rejoindre le club cyclotourisme (qui peut aussi rouler en semaine). Il n'est pas nécessaire d'être licencié pour effectuer les trois premières sorties.

Contact : Jacky GOUINEAU : 05.56.58.81.45

Syndicat de Chasse Saint Hubert d'Arsac



Assemblée générale des chasseurs le 26 janvier 2007 à 20heures 30 à la Mairie

Le Banquet des chasseurs aura lieu au Domaine de Cordet le 11 mars 2007

Union Nationale des Combattants Section d'Arsac

Le 11 novembre 2006 devant les autorités militaires et civiles la section d'Arsac a reçu des mains de Monsieur DUBO, maire d'Arsac, le nouveau drapeau aux inscriptions de l'UNC.

Il a été béni par l'Abbé Dumon, curé du secteur paroissial (l'ancien avait plus de cinquante ans).

Puis au Monument aux Morts, toujours entouré des drapeaux des communes voisines, Jean-Claude Dutruch a reçu la Croix du Combattant. Celle-ci lui a été remis par le Lieutenant-Colonel Paquereau de la Délégation Militaire.

Au cours de l'apéritif offert par la Municipalité, nos camarades Aubry, Sénorine et Séron ont reçu la médaille d'Argent de l'UNC et nos camarades Blanc, Pontet et Segonnes la médaille de Bronze, du mérite UNC .

Le 5 décembre réunion au Monument aux Morts d'Arsac pour commémorer le souvenir des Morts pour la France en AFN.

Le programme de 2007 débutera le vendredi 19 janvier avec l'Assemblée Générale qui aura lieu à la mairie à 18 heures.

Les futures manifestations sont les suivantes :

Dimanche 28 avril journée des Déportés et le mardi 8 mai pour célébrer la fin de la guerre 39/45.

Jc Perbost, président

FC Arsac - Pian médoc

Le FC Arsac – Pian Médoc vient de terminer la première partie de la saison 2006-2007 par l'organisation de l'arbre de Noël de l'Ecole de Football qui a rassemblé près de 200 jeunes de 6 à 18 ans le samedi 16 Décembre 2006.



Au cours de cette soirée conviviale les partenaires du club (Peinture GRASSY, CRESCENDO, Enduits COSTA, Maçonnerie DA COSTA, Banque SYGMA et ARCADIA) ont remis les sacs et survêtements à 80

jeunes des catégories 13 et 15 ans.

Le traditionnel spectacle a donné l'occasion aux jeunes footballeurs en herbe, bien encadrés par « les mamans », de démontrer de réelles capacités artistiques.

Enfin un buffet dansant à permis à plus de 200 convives de passer une belle soirée conviviale bien dans la tradition de ce club formateur.



Les prochaines animations au sein du FCAPM, après le

réveillon de la St Sylvestre, seront l'organisation du

Loto annuel le samedi 3 Février
la soirée Belote le vendredi
9 Mars 2007

Site internet : <http://perso.orange.fr/fcarsac-lepianmedoc>

TENNIS CLUB D'ARSAC

TOURNOI OPEN D'HIVER
DU 31 JANVIER au 17 FEVRIER 2007

FINALES le SAMEDI 17 FEVRIER - SOIREE DE CLOTURE

NIVEAU DES PHASES FINALES 100 MEILLEURS JOUEURS FRANCAIS

RENSEIGNEMENTS :
05 56 58 83 75 - 05 56 70 24 87

VENEZ NOMBREUX

1ER LOTO DU TCA
LE SAMEDI 24 MARS 2007

Vie Scolaire



Projet des élèves de quatrièmes du collège d'Arsac : Soutien à l'école de Chinchilla en Bolivie



Nous sommes 5 élèves faisant partie des 154 élèves participant à cette oeuvre de solidarité.

Nous voulons réunir des fonds pour aider cette école pauvre qui est perdue au milieu des Andes, au sud de la Bolivie (Province de Tarija). C'est pour cela que nous allons organiser :

un concert le 10 février à l'église d'Arsac à 20h30.

Ce concert présentera « La Misa Criolla » et « Navidad Nuestra » de Ariel Ramirez.

En cours d'espagnol, nous correspondons avec les 30 élèves de cette école depuis le début de l'année. Nous avons appris qu'ils ne bénéficient que de 3

heures d'électricité par jour et n'ont pas de moyens de transport.

Nous espérons vous voir nombreux.

Concert : La Misa Criolla Samedi 10 février à 20h30 à l'église d'Arsac. Adultes : 8 euros - Enfants : 6 euros

Del Piano Théo, Bourdon Maxime, Bruno Chloé, Chaussade Laurine, Benoist Maéva.

Manifestations futures

17 au 20 janvier

Expo peinture ALDFM
Salle de la Mairie

9 et 10 février

Bourse d'hiver Bourseco
Salle des Fêtes

10 février

Concert MISA CRIOLA
Eglise

31 janvier au 17 février

Tournoi Open de Tennis
Finales et soirée de clôture
le 17 février

23 mars

Exposition Patchwork
Salle de Tennis

23 et 24 mars

Bourse du printemps
Bourseco - Salle des Fêtes

24 mars

Loto du Tennis
Salle du tennis

25 mars

Concours 3D
Les Archers d'Arsac
Soubeyran

9 avril

Fête du Printemps à Cordet
Les Amis du Sescas

15 avril

4ème Biathlon du médoc
Les Archers d'Arsac
Soubeyran



Au pays des Ours



Les écoles élémentaire, maternelle, la bibliothèque et la mairie d'Arsac vous proposent au courant des mois de janvier et février une animation sur l'ours.

En cette période hivernale où cet animal discret se fait oublier des hommes, il sera à l'honneur grâce à deux expositions :



La vie quotidienne de l'ours polaire dans son environnement naturel : enfants et parents sont invités à venir découvrir l'ourson Sacha, qui apprend à chasser avec sa mère sur la banquise !

Bibliothèque du 12 janvier au 14 février (Prêt de la BDP de Gironde)

L'ours des Pyrénées prêtée gratuitement par le FIEP (Fond d'Intervention Eco Pastoral) du mardi 6 février au jeudi 15 inclus à la mairie d'Arsac.



Dans les écoles, de nombreuses animations auront lieu :

Travaux pédagogiques : Études de textes, romans, échanges entre classes, classe de découverte en vallée d'Ossau.

Exposition des peluches des enfants des écoles.

Projection de films.

Expo vente de livres sur le plantigrade et la montagne. (Éditions Milan et librairie Comptines.)

Diaporama sur sa réintroduction dans les Pyrénées.

À la bibliothèque :

RENDEZ-VOUS CONTES... 10 H 30 précises...

Enfants à partir de 3 ans, animation gratuite



17 janvier : Histoires d'ours

Grosse bête qui fait peur ou compagnon câlin, Ours et Nounours tiennent une place à part dans notre monde, une place Énorme !...



14 février : Sur les pas de l'ours

Vous avez déjà vu un ours ? C'est grand comment ? c'est fort ? Et si on allait voir sur le chemin des histoires, il y a des traces toutes fraîches qui nous mèneront peut-être jusqu'à lui...

Nous vous invitons à venir nombreux à la mairie le vendredi 9 février à partir de 16 h 30 pour l'expo-vente de livres, la remise des prix du concours de dessins et le samedi 10 février de 9 h à 12 h pour une découverte du seigneur des Pyrénées.

Les ARTS MARTIAUX

Avec plus de cent sociétaires, l'US Arsac-Arts Martiaux est l'une des plus anciennes associations locales. Eclairage ... PRIVILEGIER LE TRAVAIL ET LA CONVIVIALITE !

Avec ses quatre sections (Judo, Karaté-Katana, Aïkido et Taï chi chuan) et plus de cent sociétaires actifs et essentiellement jeunes, l'Union Sportive Arsacais - Arts Martiaux est une association dynamique qui a retrouvé de l'ambition. Autour du Président Xavier Dotal, nous avons retrouvé Jean-Michel Vitry (vice-président), Virginie Vitry (l'épouse et secrétaire), Chantal Canet (responsable de la section Karaté) et Marc Dubern, un éducateur du club de longue date, pour un éclairage sur ce club.

UNE SITUATION FORT SATISFAISANTE : pour le président Xavier Dotal, "les effectifs demeurent stables. L'an passé fut une année de transition après des événements délicats qui, au préalable, avaient secoué le club. Aujourd'hui, après la tempête et le calme retrouvé, notre encadrement de qualité fonctionne bien, dans une bonne ambiance qui fait plaisir à tous et nos pratiquants manifestent beaucoup d'allant et de dynamisme dans le plaisir partagé. A preuve, le récent Arbre de Noël qui a bien clôturé notre année 2006 ! C'est réjouissant." Il convient de souligner que si le karaté, avec de bons résultats départementaux et régionaux, et l'Aïkido ont effectué une bonne reprise cette saison, le judo n'est pas en reste qui, avec sa cinquantaine de jeunes bien en harmonie avec leur éducateur Jérôme Jouannet, commence à obtenir de bons résultats dans les tournois auxquels les sociétaires participent. Seul point d'ombre, la section de Taï chi chuan, peu fréquentée cette saison, devrait sans doute disparaître au printemps prochain.

DES PROJETS ET DES VOEUX : pour les responsables sportifs, Marc Dubern à leur tête, les projets ne manquent pas. "En karaté, nos structures techniques sont en place et la progression de nos sportifs devrait nous valoir de nouvelles ceintures noires, avec une qualité de pratique sportive améliorée". Et le président Dotal de renchérir : "en terme d'évolution également, la création d'une section adultes de judo relève de la logique. Tout comme la relance du Tae Kwondo que pourrait devenir d'actualité dès le printemps. Deux chantiers auxquels nous devons nous atteler." Pour la secrétaire Virginie Vitry et Chantal Canet, approuvées par le vice-président Jean-Michel Vitry, "la réalisation d'un stage de Formation aux premiers secours, en février prochain, va faciliter le fonctionnement du club; tout comme la création du site internet, opérationnel en juin 2007. Nous devons en tirer des avantages indiscutables." Ainsi, et comme on peut en juger, les projets raisonnables ne manquent pas dans un club qui a retrouvé son ambition d'antan, à l'époque où un certain Cédric Claverie fut champion du monde junior de judo. Et le Président Xavier Dotal de conclure sur des notes optimistes : "Renforcer la convivialité au sein de l'ensemble du club, participer davantage à la vie associative communale pour nous ouvrir à tous, sont autant d'objectifs qui doivent nous motiver afin que les arts martiaux, homogènes dans leur diversité, soient réellement une association vivante et appréciée de tous."

Georges Montminoux



Avec le Président Xavier Dotal (à droite), de gauche à droite : Marc Dubern, Chantal Canet, Jean-Michel Vitry et Virginie Vitry.

U.S. ARSAC ARTS MARTIAUX : Contacts :
Président (et Taï chi chuan): Xavier Dotal, tél 05 56 58 84 90;
Aïkido : Jean-Pierre Demay, tél 05 56 58 84 58;
Judo : Jérôme Jouannet, tél 06 76 29 80 98;
Karaté : Chantal Canet, tél 06 18 14 22 03.

ASSOCIATION FORESTIERE



après l'ouragan de décembre 1999, la forêt est exsangue; le désastre paraît irrémédiable et l'avenir sombre. Pourtant...

Quand renaît la forêt...

Après la grosse tempête du 27 décembre 1999, la forêt médocaine et celle d'Arsac, en particulier, sont anéanties. L'avenir paraît irrévocable. Pourtant des hommes vont s'atteler à la tâche de la reconstruire, malgré les incendies de 2002 qui en rajoutent au scénario catastrophe.. .. Au cours de l'été 2004, la proposition de la CAFSA (Coopérative Agricole Forestière du Sud-Atlantique) et de ses responsables, MM. Bonamy et Modory, reçoit un écho favorable auprès des élus locaux et des responsables du syndicat arzacais de DFCI.

DANS
LA
SOLIDARITE :

Ainsi, avec l'appui de nombreux propriétaires, convaincus de la nécessité de "faire quelque chose" pour faire revivre la forêt, naît l'Association Syndicale Libre et Forestière d'Arsac (ASLFA). Pour Thomas Modory, Chargé de Mission Regroupement à la CAFSA, "nettoyer et reconstituer le massif forestier arzacais sinistré sont les buts essentiels de l'Association, car ils sont garants de l'avenir. En fédérant les propriétaires, l'ASLFA a ainsi un poids incontestable vis à vis de l'Etat et bénéficie des avantages du Plan Chablis. La solidarité a joué à fond sur Arsac et son parcellaire catastrophique de petites propriétés : des aides sont venues concrétiser la volonté de la grande majorité des propriétaires forestiers unis." Aujourd'hui, avec l'adhésion de 84% des acteurs locaux concernés par les deux sites choisis pour la première opération (secteur de La Moulina et secteur du sud de la déchetterie), ce sont 185 hectares de bois qui, en fin de février prochain, seront totalement nettoyés. "Ce qui nous permet, ajoute Thomas MODORY, d'envisager la reconstitution par reboisement dès l'hiver 2007/2008 de cette forêt propre. Parallèlement, le second projet actuellement en cours d'expertise et concernant l'ensemble des parties sud et ouest de la commune, avec un dossier de 300 hectares et 220 propriétaires, va démarrer avec les consultations en vue de

la seconde opération de nettoyage prévue pour début 2008. Et nous espérons que les propriétaires arzacais seront plus nombreux encore à y adhérer!"

LA FORET, VECTEUR ECONOMIQUE ET CADRE DE VIE :

le rôle joué par la CAFSA dans la réalisation des projets actuels est important. La Coopérative aide à la gestion de l'Association et à la réalisation de ses desseins, tout en faisant

l'avance en trésorerie sur l'ensemble des travaux réalisés. Tout comme elle effectue les travaux et assure

le suivi de ces derniers, dans les délais définis, tant aujourd'hui, que demain, lorsque les plantations vont se développer. Pour son chargé de Mission, "l'ASLFA et la CAFSA oeuvrent en totale harmonie et dans un proche avenir, l'Association Syndicale pourrait être le support d'une opération d'échanges amiables permettant la réduction des méfaits du morcellement actuel sur une jeune forêt reconstituée; et ce en accord avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) et le CRPF (Centre Régional des Propriétés Forestières). De la sorte, la forêt arcaïse pourrait, avec un parcellaire convenable, retrouver ses vocations économiques d'antan." Enfin, Thomas Modory ne perd pas de vue la valeur écologique et le rôle que joue la forêt dans la vie quotidienne : "propriété privée, la forêt arcaïse, qui a été façonnée par le passé et qui est façonnée aujourd'hui par les forestiers locaux, contribue à donner à tous un cadre de vie agréable. En réalisant sa renaissance, les propriétaires permettent de conserver un environnement remarquable dont tous les arcaïses bénéficient. A preuve, la fréquentation dominicale de nombreux visiteurs et les remarques positives sur les travaux actuels de nettoyage en attestent..."



des engins puissants et spécialisés contribuent au nettoyage de la forêt.

Georges Montminoux

IL A

DIT : *M. Jean-Paul Landry, Directeur-adjoint de l'ASLFA : "Pour les propriétaires arcaïses et pour tous ceux qui fréquentent la forêt, ces travaux sont un bien incontestable ! Sans la création, dans la solidarité, de l'association forestière, nous n'aurions pas pu les réaliser et il devraient contribuer à faire revivre une forêt qui nous tient particulièrement à coeur depuis notre prime jeunesse. Nous sommes confiants en son avenir !"*

MM. Jean-Paul Landry et Thomas Modory devant une grande partie nettoyée de la forêt arcaïse (ici, au Moulina)

LE BUREAU de l'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE ET FORESTIERE d'ARSAC

Directeur : M. Jean-Paul BOSC

Directeur Adjoint : M. Jean-Paul LANDRY

Trésorier Général : M. Georges
MONTMINOUX

Secrétaire : Mme Maryse DARRIGADE

Membres : M. Gérard DUBO,
M. J. GASSIES, M. Bernard HOURDEBAIGT,
M. Serge RENOUIL, M. Claude REY

MOIS D'OCTOBRE 2006



Comme des Béréts !

Après les vendanges, LA CUEILLETTE DES CÈPES abondants cet automne, mobilise les énergies dans les temps de loisir. Il n'est pas de chercheur qui ne trouve pas de quoi faire une jolie poêlée. Car, aux plaisirs de la cueillette, s'ajoutent ceux de la table et du palais !

LES 14ÈMES FOULÉES DES VIGNERONS dans leur nouvelle formule connaissent un réel succès populaire et sportif avec plus de 750 participants (dont 200 randonneurs), de beaux vainqueurs et de nombreux récompenses.



Le départ devant le Château d'Arsac.



Les concurrents du dimanche au pas de tir.

En ce dernier week-end d'octobre, LE TOURNOI EN SALLE DU TIR À L'ARC, qualificatif pour le championnat de France, connaît un bon succès, avec la présence de 86

archers représentant 23 compagnies, de bonnes performances et une parfaite organisation des archers arsaçais.

LA WINERY PHILIPPE RAOUX prend belle tournure. C'est ce que peuvent constater, en cette mi-novembre, élus locaux et partenaires viticoles lors d'une visite sur le site et la présentation des actions œnoturistiques dans une chaleureuse ambiance. En attendant l'inauguration de "L'arbre du soleil" (voir par ailleurs).



Les invités dans le hall d'exposition et des produits régionaux.



LE VOYAGE OFFERT PAR M. LE MAIRE AUX SÉNIORS réunit plus de cent participants. Partis pour une destination inconnue, c'est à Brouage, joli village du patrimoine charentais qu'ils se retrouvent sous le soleil avant l'excellent déjeuner pris à Royan. La visite de cette station et le retour vers le Médoc par le bac, clôturent cette belle journée.



Attentifs aux explications du guide.

tion inconnue, c'est à Brouage, joli village du patrimoine charentais qu'ils se retrouvent sous le soleil avant l'excellent déjeuner pris à Royan. La visite de cette station et le retour vers le Médoc par le bac, clôturent cette belle journée.

L'A.V.T.V. (ASSOCIATION DU VÉLO TOUTES VIGNES) inaugure son siège en présence des représentants du Crédit Agricole, partenaire actif pour la réalisation des locaux et du Maire Gérard Dubo. En l'absence du Président Berniard, c'est Serge Fourton, l'argentier de l'association qui accueille ses hôtes de fort belle manière dans les locaux du garage municipal.



Un siège très agréable.

MOIS DE NOVEMBRE 2006



Les décorés du 11 novembre.



La remise du drapeau par M. le Maire au Président Perbost.

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE sont marquées par la remise d'un drapeau neuf à la section U.N.C. des anciens combattants. Le Maire, Gérard Dubo, le Père Dumon, le Président J.C. Perbost, les Maires et les porte-drapeaux des cinq communes du secteur paroissial sont les acteurs de ces cérémonies, à l'issue desquelles des décorations et médailles sont remises à sept anciens combattants.

L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN ACCUEILLE LOS SOLES ET LES CHOEURS ARIANA ET SARABANDE pour un concert de qualité, qui, sous la direction de M. René Rey, fait l'unanimité d'un public conquis mais... trop peu nombreux !



Les chœurs Ariana et Sarabande avec, en premier plan, los Soles.

Alors que **GUILLAUME DE ALMEIDA**, champion de Gironde de tir à l'arc à Poulie, a été reçu, avec 300 jeunes sportifs girondins par le Conseil Général le 11 novembre, les **JEUNES KARATEKAS ARSACAI**s font une belle collecte de médailles dans les épreuves départementales et régionales ou quatre d'entre eux sont sur les podiums. (voir par ailleurs)



Guillaume de Almeida, champion de Gironde.

MOIS DE DECEMBRE 2006

Entraînement, avec un incendie fictif en zone Sud de la commune, pour **50 POMPIERS VENUS DE HUIT CENTRES** du Sud du Médoc. Placés sous la direction du Capitaine Gilles Lefort, ils effectuent une bonne préparation afin d'être opérationnels dès mars 2007.



Les Pompiers en action dans la forêt de Lesclauze

commune, pour **50 POMPIERS VENUS DE HUIT CENTRES** du Sud du Médoc. Placés sous la direction du Capitaine Gilles Lefort, ils effectuent une bonne préparation afin d'être



Trop peu de monde à la réunion du S.P.A.N.C.



La section "randonnée" de l'A.P.A. : C'est parti et... ça marche !

Alors que **L'INFORMATION EST DISPENSÉE SUR LE S.P.A.N.C.** (service public d'assainissement non collectif) avec réunions et documents spécifiques, **L'AVENIR PÉDESTRE (A.P.A.)** créé sa section randos, avec de nombreuses adhésions.



Le Noël des enfants de l'A.P.E.A.

Le Noël à la R.P.A.

LES MANIFESTATIONS DE NOËL où les jeunes (et toujours jeunes !) enfants retrouvent le Père Noël se multiplient dans les associations et en faveur des séniors. L'ambiance joyeuse, détendue et chaleureuse que l'on y rencontre constitue un heureux baromètre ; celui du bien-vivre à Arsac !

LE BRIC À BRAC ET LA BOURSE INFORMATIQUE du dernier week-end du mois se déroulent à la satisfaction générale, salle de Panchon, avec de nombreux et attentifs visiteurs qui, souvent, ont trouvé ce qu'ils cherchaient.



Des visiteurs heureux.

LE MARCHÉ DE NOËL, bien organisé, connaît un réel succès avec un grand nombre d'exposants et beaucoup de visiteurs. On recommencera l'an prochain !



De beaux étals.

LES AMIS DU SESCAS se retrouvent à Cordet pour leur traditionnel repas annuel, dans une ambiance détendue. C'est une même chaleur qui préside aux **REMERCIEMENTS DE L'A.P.A. AUX BÉNÉVOLES** qui ont contribué au succès des 14èmes foulées des vigneron. Alors que les illuminations de Noël scintillent déjà, l'on sent bien que les fêtes approchent !



Les amis du SESCAS déjà dans l'ambiance de Noël



Le groupe vocal Chante-Colombe.



Le Maire Gérard Dubo lors de la présentation des vœux au personnel communal.

Alors que **CHANTE-COLOMBE** a offert un concert de chant choral aux séniors de la R.P.A. et des amis du SESCAS dans une chaude ambiance, **LES VŒUX DU MAIRE** au personnel municipal, dynamiques et résolument optimistes, reflètent la réalité d'un bonheur partagé avec tous les acteurs de la vie arsacaise au travers de projets réalistes et ambitieux.



Histoire d'Arsac

Photos : Mme P. Ornon et Mr G. Montminoux

LA FORET RENAIT !

UN RAPPEL DES EVENEMENTS

*Le 27
décembre
1999
au soir*

un violent ouragan, avec des vents dépassant 250 km/h, s'abat, pendant plus de six heures, sur notre région... Les dégâts matériels sont importants sur la commune : près de vingt maisons sinistrées et la forêt arsacaise, en quasi-totalité, anéantie.

La désolation, devant un tel spectacle, est à son paroxysme...

*Cassés, décapités,
immenses moignons...*



Torsadés et couchés,...



*enchevêtrés, les arbres de la
forêt offrent une triste image.*



Les secours dégagent les axes routiers...



Dans une atmosphère difficile, les
Pompiers luttent...



aidés par les canadiens,...

évitant les pièges du
feu qui résiste.



Le 28 mars
2002, en début
d'après-midi,

dans les secteurs Sud et
Ouest, la commune s'embrase.
Le rouge du feu et le noir
de la fumée n'ont rien de
poétique. Plus de 350 pompiers,
canadiens et avions mobilisés
réussissent à maîtriser les
incendies avant que ne tombe
la nuit. Mais plus de 600 hectares
détruits en rajoutent au désastre
de 1999...



Le lendemain, jour de nouvelle désolation...

Des moyens puissants nettoient la forêt...



Abattus et brûlés, les arbres offrent
encore aujourd'hui un triste spectacle.



de manière efficace...



Aujourd'hui,
en ce début
2007,

il reste beaucoup à faire pour
que la forêt retrouve son image
d'antan !
Pourtant, fin mars de cette
année, plus de 200 ha seront
nettoyés et un projet de 300 ha
se prépare... La forêt arsacaise
renaît !... (voir Magazine pages
14 - 15)

Georges Montminoux



préparant le reboisement futur.

Memento Services

Mairie : Tél. 05 56 58 82 23 - Fax 05 56 58 80 22

Ouverture public : Lundi de 15 h à 18 h, Mardi à Vendredi de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h, Samedi permanence de 9 h à 11 h

Prêtre, Presbytère de Cantenac :	05 57 88 74 72
Culte protestant, Pasteur :	05 56 47 07 51
Salle omnisports Panchon :	05 56 58 85 42
Gardien de la salle :	05 56 58 80 20
Salle de Soubeyran :	05 56 58 88 34
Garderie périscolaire :	05 57 88 86 57
C.L.S.H. / RAM	05 57 88 86 52
Résidence pour Personnes Agées - RPA - " Les Sources du Sescas " :	05 56 58 81 39
Maison de retraite : Le Home Médocain	05 57 88 56 56
La Poste :	05 56 58 82 19
Gendarmerie de Macau :	17 ou 05 57 88 61 40
Pompiers de Macau :	18 ou 05 57 88 42 89
E.D.F. - Pauillac :	05 56 73 17 50
Gaz de Bordeaux :	05 56 79 40 00
Citram :	05 56 11 03 34
Bac " Les 2 Rives " Lamarque :	05 57 42 04 49
SNCF - Gare de Macau :	05 57 88 10 44
Eau :	08 10 48 64 86
Ecole maternelle :	05 57 88 86 51
Ecole élémentaire :	05 57 88 86 50
Collège Panchon :	05 56 58 85 30
Taxi Arsac	05 56 58 88 84

Bibliothèque municipale : 05 57 88 86 56
Ouvertures : Mardi : 16 h - 18 h - Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 18 h
Vendredi 16 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12h 30

Déchetterie de la C.D.C. " MEDOC ESTUAIRE, route du Pian-Médoc

Ouvertures : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi : de 8h à 12h / 14h à 18h
Dimanche : 8h à 12h

Médecins généralistes

J.L. ALEONARD : 05 56 58 81 99

J.P. ROUX, E. MICHEL et E. NUYTS : 05 57 88 84 00

Infirmier : J.J. PEYRAUBE : 05 56 58 83 04

: N. SAULE 05 57 88 20 73

Masseur-Kinésithérapeute : Th. POUGNAULT : 05 56 58 81 74
et N.GUILLOT

Pédicure - Podologue : P. SALINGUE 05 57 87 59 84

Dentistes

S.C.P. LARREA - LEMOUNEAU : 05 56 58 84 40

Orthophoniste : E. STRUBE : 05 57 88 77 03

Pharmacienne : M.F. LOPEZ : 05 56 58 83 59

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Aide médicale d'urgence - Centre 15 : **15**